

Communiqué de presse

Mardi 28/10/2025

MOBILIANS et la FFC CONSTRUCTEURS publient le troisième numéro du Panorama de la filière Véhicules Industriels et Utilitaires

La FFC CONSTRUCTEURS et MOBILIANS publient la troisième édition du panorama de la filière Véhicules Industriels et Utilitaires (VUL-VI) soulignant la résilience d'un secteur essentiel dans un contexte macro-économique marqué par de fortes incertitudes et un climat d'attentisme en matière d'investissement.

En 2025, la filière traverse une phase de net ralentissement économique avec une baisse des immatriculations, -18,8 % au premier semestre, affectant plus particulièrement les tracteurs routiers.

Le marché des VUL est également en net recul en France, -10 % et cette tendance s'étend à l'échelle européenne où la baisse atteint 13 %.

La filière fait également face à un double enjeu : un vieillissement global et une transition énergétique qui progresse à un rythme encore modéré (les ventes de V.I électriques dépassent désormais 2 % des ventes en France et devraient aboutir à plus de 1000 véhicules immatriculés cette année).

Pays	Parc total	Part de marché	Véhicules + 10 ans	Part de marché +10 ans	Âge moyen
Allemagne	989 166	16,5 %	357 866	36,2 %	10,6
Italie	978 039	16,3 %	706 254	72,2 %	19,5
Pologne	832 294	13,9 %	485 482	58,3 %	13,2
🇫🇷 France	624 938	10,4 %	220 431	35,3 %	9,4
Espagne	596 581	9,9 %	373 729	62,6 %	14,9
Total UE	5 998 415	67,0 %	3 314 080	55,2 %	14,1

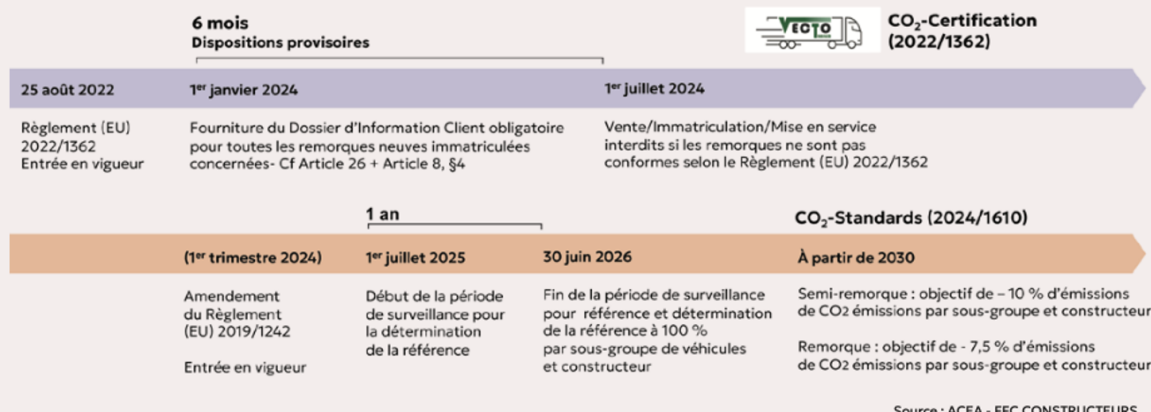
Source : ACEA

Si la volonté d'avancer vers des motorisations plus durables est bien présente, les freins économiques, techniques et réglementaires demeurent nombreux.

Le Panorama 2025 présente également l'ensemble des dispositifs réglementaires auxquels la filière doit faire face :

VECTO, VECTO Trailer et CAFE, désormais pleinement opérationnels, redéfinissent les obligations des constructeurs et carrossiers en matière de réduction des émissions de CO₂ avec de fortes pénalités en perspective.

CALCUL DES ÉMISSIONS DE CO₂ OBLIGATIONS LIÉES AU RÈGLEMENT (UE) 2022/1362



Par ailleurs, la réglementation VHU qui doit s'étendre aux véhicules de transport de marchandises sans prise en compte des spécificités métiers, suscite une vive inquiétude quant à ses conséquences opérationnelles et économiques.

La filière appelle plus que jamais à un dialogue renforcé entre les acteurs économiques et les pouvoirs publics pour adapter et assouplir les objectifs fixés pour les véhicules industriels ou les matériels remorqués.

Sur le plan social, la transition démographique s'accélère, avec 12% des salariés du Transport Routier de Marchandises (TRM) âgés de plus de 60 ans, contre 9% en 2013.

La formation et l'attractivité des métiers demeurent des priorités absolues pour assurer un vivier qualifié de main-d'œuvre, notamment dans les compétences liées aux nouvelles technologies et à la maintenance.

Mobilians et la FFC Constructeurs réaffirment, à travers cette publication, leur volonté commune de soutenir, accompagner et valoriser les entreprises du secteur face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, véhicules industriels, motos, vélos, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

À propos de la FFC CONSTRUCTEURS

La FFC CONSTRUCTEURS regroupe plus de 400 carrossiers constructeurs et aménageurs répartis sur l'intégralité du territoire national. Les véhicules produits par les adhérents de la FFC CONSTRUCTEURS revêtent un caractère souvent stratégique pour les usages des secteurs clients (travaux publics, bâtiment, transport de marchandises, transports collectifs, transports sanitaires, secours, défense, artisans...) et doivent répondre à des obligations réglementaires liées notamment à la sécurité routière et à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre, enjeux pour lesquels la FFC

CONSTRUCTEURS accompagne les entreprises afin d'en anticiper les impacts dans leur quotidien, de la conception à la mise à la route des véhicules.